



Cette année, l'école municipale de musique a de nouveau rencontré son public et remporté un large succès auprès des amateurs.

La musique, synonyme de partage, procure à tous des émotions et permet aux mélomanes d'exprimer leurs sentiments. L'enthousiasme du professeur pour cet art, allié à une pédagogie accomplie, font de ces cours des temps où chacun peut s'initier à ce langage si harmonieux.

Le 16 septembre donnera le la de cette cinquième saison. Vingt élèves de tous âges, Barrabans ou venant des communes alentours, feront alors leurs gammes et réciteront leur partition pour faire danser les notes.

Je vous invite à découvrir, apprendre et pratiquer la musique et ainsi participer en chœur et en rythme à cette belle aventure !

P. René / 11/2011



Formation instrumentale

Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cors, trombone, tuba : tous niveaux

Piano : initiation

A partir de 6 ans.

Pratique collective instrumentale par petits groupes

Trois groupes seront formés en fonction des disponibilités, des âges et de l'instrument souhaité.

Les cours seront collectifs et d'une durée d'une heure.

Lundi : de 16h45 à 17h45

Lundi : de 17h45 à 18h45

Mardi : de 16h45 à 17h45

Société Musicale de Haute-Lozère

Pour les élèves instrumentalistes à vent, possibilité d'intégrer la Société Musicale de Haute Lozère (harmonie / fanfare) après 2 ou 3 ans d'apprentissage.

Tarifs

180 € / an pour les personnes résidant ou contribuable à Saint Chély.

234 € / an pour les personnes extérieures.

